

Indice de perception de la corruption 2011

Foire aux questions

Qu'est-ce que l'Indice de perception de la corruption (IPC) ?

L'IPC classe les pays/territoires en fonction du degré de corruption perçue dans le secteur public. C'est un indice composite, une combinaison de sondages, extrait de données sur la corruption provenant d'enquêtes menées par différentes institutions de renom. L'IPC reflète des points de vue recueillis dans le monde entier, notamment ceux d'experts vivant et travaillant dans les pays/territoires évalués.

Quels pays sont inclus dans l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) ?

Pour qu'un pays/territoire soit inclus dans ce classement, il doit être cité dans au moins trois des enquêtes sources de l'IPC. Par conséquent, le fait de figurer dans l'indice n'indique pas l'existence de la corruption, mais dépend seulement de la disponibilité des informations.

Qu'est-ce que la corruption, et comment l'IPC la mesure-t-il ?

La corruption est l'abus d'un pouvoir conféré, à des fins de gain privé. C'est la définition utilisée par Transparency International (TI) dans le cadre de ses activités, et qui s'applique au secteur public comme au secteur privé. L'IPC est axé sur le secteur public, ou sur la corruption qui implique des agents publics, fonctionnaires ou hommes politiques. Les sources utilisées pour calculer l'indice comprennent des questions portant sur l'abus de pouvoir et se concentrent sur : le versement de pots-de-vin aux agents publics et dans le cadre des offres de marché public, le détournement de fonds publics ainsi que des questions relatives à la force et à l'efficacité de la lutte contre la corruption dans le secteur public. Ainsi, elles englobent les aspects administratifs et politiques de la corruption. Pour produire cet indice, les scores des pays/territoires portant spécifiquement sur la corruption dans les données sources sont combinés afin de calculer un score unique pour chaque pays.

Pourquoi l'IPC est-il uniquement basé sur des perceptions ?

La corruption consiste généralement en des activités illégales qui ne sont dévoilées que par le biais de scandales, d'enquêtes ou de poursuites judiciaires. Il est donc difficile d'évaluer un niveau absolu de corruption dans un pays ou un territoire sur la base de données purement empiriques. Essayer de le faire, en comparant par exemple les pots-de-vin signalés, le nombre de poursuites engagées ou de procès directement liés à la corruption ne permettrait pas de dégager des indicateurs fiables du niveau de corruption. Cela démontrerait plutôt l'efficacité des parties civiles, des tribunaux ou des médias à enquêter et à exposer la corruption. Une méthode fiable pour rassembler des données comparables entre les pays consiste à transcrire la perception des individus en position de fournir des évaluations expertes de la corruption dans le secteur public d'un pays donné.

Quelles sont les sources de données de l'IPC ?

L'IPC 2011 est calculé à partir de 17 sources de données provenant de 13 institutions. Les informations utilisées pour l'IPC 2011 sont les résultats d'enquêtes réalisées entre décembre 2009 et septembre 2011. L'IPC se base uniquement sur des sources qui fournissent un classement des pays/territoires et mesurent la

perception de la corruption dans le secteur public. TI s'assure que les sources utilisées sont de la plus grande qualité. Pour être acceptée, la méthode de collecte des données doit être étayée et la méthodologie publiée pour permettre une évaluation de sa fiabilité. Pour une liste complète des sources de données, des questions posées et du type de personnes interrogées pour chaque pays/territoire, veuillez consulter le document décrivant les sources de l'IPC.

Pourquoi certains pays/territoires ont-ils été ôtés de l'indice, et pourquoi d'autres ont-ils été ajoutés ?

Les pays/territoires sont intégrés à l'indice seulement si au moins trois sources évaluent le pays/territoire en question. Quand moins de trois sources sont disponibles, les pays ne peuvent être intégrés à l'indice. L'indice 2011 compte cinq pays/territoires de plus que l'indice de l'an dernier en raison de la disponibilité de données sur les pays. La Corée du Nord, les Bahamas, Sainte-Lucie, St-Vincent et les Grenadines et le Surinam sont entrés dans l'indice en 2011.

Le score des pays/territoire dans l'IPC 2011 peut-il être comparé à celui des indices précédents ?

L'IPC n'est pas un outil approprié pour la comparaison d'un même pays d'une année sur l'autre parce qu'il se base sur le classement des pays dans les sources de données originales. Le classement d'un pays dans les données sources peut changer si la perception de la corruption dans d'autres pays change, ou si des pays sont ajoutés ou enlevés à cette source de données. L'IPC intègre également différentes sources de données selon les années et a effectué de légères modifications au niveau de sa méthodologie. Cependant les différentes sources prises individuellement peuvent, de manière limitée, être utilisées pour identifier si, par rapport au score IPC de l'année précédente, il y a eu un changement des niveaux de corruption perçus dans un pays donné. TI a utilisé cette démarche en 2011 pour évaluer la progression des pays et identifier ce qui pouvait être considéré comme des changements dans la perception de la corruption en utilisant les deux critères suivants :

- (a) on constate un changement d'au moins 0,3 point dans le score IPC
- (b) la tendance de ce changement est confirmée par la moitié ou davantage des sources de données évaluant ce pays en 2010 et 2011.

Selon ces critères, les pays suivants ont montré une évolution positive entre 2010 et 2011 : Norvège, Taïwan, Rwanda, Géorgie et Tchad. Les pays suivants ont montré une détérioration de 2010 à 2011 : Oman et Haïti.

Quelle est la différence entre le classement d'un pays/territoire et son score ?

Le score d'un pays/territoire indique le niveau perçu de corruption dans son secteur public sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie qu'un pays est perçu comme extrêmement corrompu, et 10 comme extrêmement intègre. Le classement du pays indique sa position par rapport aux autres pays/territoires compris dans l'indice. Il est important de garder à l'esprit que le classement d'un pays peut changer simplement parce que de nouveaux pays entrent dans l'indice ou que d'autres en sortent.

Le pays/territoire ayant le score le plus bas est-il la nation la plus corrompue au monde ?

Non. L'IPC est principalement une estimation de la perception de la corruption administrative et politique. Ce n'est pas un verdict sur les niveaux de corruption des nations ou des sociétés dans leur ensemble, ou de leurs différentes politiques et activités. Les citoyens des pays/territoires obtenant les scores les plus bas se sont révélés aussi préoccupés et indignés par la corruption que ceux des pays qui obtiennent une excellente note. Le pays/territoire ayant le plus faible score est celui où le niveau de corruption dans le secteur public est perçu comme étant le plus

important *parmi les pays inclus dans la liste*. Il y a plus de 200 nations souveraines dans le monde et l'IPC 2011 en classe 183. L'IPC ne fournit aucune information sur les pays/territoires qui n'en font pas partie.

Quelles sont les autres travaux de recherche effectués par TI pour analyser la corruption ?

TI produit des travaux de recherche empiriques indépendants sur la corruption. Notre portefeuille mondial de recherche associe démarches qualitatives et quantitatives, indicateurs à grande échelle et diagnostics approfondis, analyses d'experts et expériences et comprend également un travail basé sur des enquêtes de perception. Cet ensemble de recherches fournit une vision complète du degré, de l'étendue et des dynamiques de corruption à travers le monde. Il permet également de mobiliser et de soutenir des réformes politiques effectives et basées sur des faits. Outre l'Indice de perception de la corruption, le portefeuille mondial de recherche de TI comprend :

Le Baromètre mondial de la corruption (BMC) : une enquête représentative menée auprès de plus de 70 000 foyers dans plus de 90 pays sur les perceptions et les expériences vécues par les citoyens en matière de corruption. L'édition la plus récente du Baromètre mondial de la corruption peut être consultée sur :
http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb.

L'Indice de corruption des pays exportateurs (ICPE) : un classement des grands pays exportateurs selon la propension perçue de leurs entreprises à s'adonner à la corruption à l'étranger. Il est basé sur une enquête auprès de cadres supérieurs, axée sur les pratiques commerciales des sociétés étrangères dans leur pays. L'édition la plus récente de l'Indice de corruption des pays exportateurs peut être consultée sur :
http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi.

Le Rapport mondial sur la corruption (RMC) : un rapport thématique qui étudie la corruption en rapport avec un secteur spécifique ou une question de gouvernance particulière. Ce rapport fournit des recherches et analyses d'experts ainsi que des études de cas. L'édition la plus récente du Rapport mondial sur la corruption (RMC) peut être consultée sur :
<http://www.transparency.org/publications/gcr>

Les évaluations du système national d'intégrité (NIS) : une série d'études menées au sein d'un pays offrant une évaluation complète des forces et faiblesses des institutions clés qui permettent la bonne gouvernance et l'intégrité dans un pays (l'exécutif, le législatif, le judiciaire et les agences anti-corruption entre autres). Pour une liste complète des rapports et plus d'informations sur le modèle du Système national d'intégrité, veuillez consulter :
http://www.transparency.org/policy_research/nis